

Chronique

ORDINATION. — Samedi dernier, le 10 août, en la fête de saint Laurent, Monseigneur l'archevêque de Montréal a conféré dans son église cathédrale : la *Tonsure*, à M. Aristide Dansereau, du diocèse de Montréal ; l'ordre sacré du *Sous-Diaconat* à MM. les abbés François Caisse, Adéric Desjardins et Charlemagne Villeneuve, du diocèse de Montréal, ainsi qu'au Rév. Père Arthur Melançon, de la Société de Jésus ; et le *Diaconat* à M. l'abbé Oscar Gauthier, du diocèse de Montréal.

Consécration d'église. — La consécration de l'église de Saint-Joseph du Lac aura lieu le 21 du présent mois. Mgr l'archevêque de Montréal présidera cette imposante cérémonie. Le clergé est spécialement invité à assister à cette fête

Retraite ecclésiastique. — La première retraite ecclésiastique est terminée ce matin, samedi, 17 août, par la messe de communion et la renouation des promesses cléricales. Mgr l'archevêque présidait les pieux exercices suivis par près de 200 prêtres.

Le Rév. Père Schelfaut, rédemptoriste, curé de la paroisse de Sainte-Anne à Montréal, a été le prédicateur de cette retraite.

Le pèlerinage canadien de Lourdes. — Une lettre particulière nous apporte les meilleures nouvelles du pèlerinage canadien de Lourdes. Durant toute la traversée, les voyageurs ont été favorisés par une température exceptionnellement saine ; un seul pèlerin a éprouvé quelque peu de malaise ; les prêtres ont eu le bonheur de dire la sainte messe tous les matins, un seul jour excepté ; la prière du soir en commun et tous les autres exercices ont été suivis avec la plus grande piété.

Le bateau a touché Liverpool vers 9 heures, lundi, le 29 juillet, et les pèlerins se sont dirigés immédiatement sur Londres.

M. le chanoine Guyon. — Jeudi prochain, le 22 août, aura lieu à Saint-Eustache le service anniversaire du regretté et vénérable M. Guyon. Comme on a pu le remarquer en lisant en tête de ce numéro l'ordre des offices extraordinaires de la semaine, Sa Grandeur Mgr l'archevêque assistera à cette cérémonie. Tous les membres du clergé et les amis du défunt sont